

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET C^e,
Successeurs de FAIN et THUNOT ;
28, RUE RACINE, PRÈS DE L'ODÉON.



AVERTISSEMENT

AUX

PROPRIÉTAIRES,

OU

LETTRE A M. CONSIDÉRANT,

RÉDACTEUR DE LA PHALANGE,

SUR UNE DÉFENSE DE LA PROPRIÉTÉ,

PAR

P.-J. PROUDHON.

La Propriété, c'est le monopole.
TOUS LES ÉCONOMISTES.



DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS.

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,
215, PALAIS-NATIONAL, 10, RUE RICHELIEU.

1849.

AVERTISSEMENT
AUX PROPRIÉTAIRES,

OU.

LETTRE A M. VICTOR CONSIDÉRANT,

RÉDACTEUR DE LA PHALANGE,

SUR UNE DÉFENSE DE LA PROPRIÉTÉ.



MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'ai lu la brochure intitulée : *Défense du fouriérisme, Réponse à MM. Proudhon, Lamennais, Reybaud, Louis Blanc, etc.*, et je me suis félicité de cette publication, l'auteur, malgré les aberrations de sa logique et l'injustice de ses reproches, se montrant presque toujours ami du progrès et plein de zèle pour la science et la vérité.

Aussi vous le dis-je en toute confiance, monsieur le rédacteur, ce fouriériste-là est à nous ; un peu plus tôt, un peu plus tard, vous le verrez dans les rangs de l'égalité : il y a chez lui trop de loyauté et d'intelligence pour que le Dieu des hommes libres ne le traite pas selon sa miséricorde et le laisse mourir infidèle.

Cependant je regrette que pour des motifs que j'ignore, mais fort respectables sans doute, votre défenseur ait cru garder l'anonyme. Pourquoi, semblable à ces héros de roman paraissant tout à coup pour venger l'honneur d'une belle, vient-il se jeter, visière baissée, sans couleur ni devise qui le fassent reconnaître, dans cette mêlée

furieuse où se décident en ce moment les destins de la France et peut-être du monde? Pourquoi du moins ne s'est-il pas découvert à celui qu'il choisissait pour premier adversaire? Je n'eusse pas trahi sa confiance, et, tout ennemis qu'il veut que nous soyons, son secret serait mort dans mon cœur. Toutefois, malgré cette réserve peu courtoise et dont j'aurais droit de le punir, je me contenterai de parer ses attaques et ne le frapperai pas : car, qui sait? peut-être mon critique est-il de mes amis; peut-être, si je le connaissais, préférerais-je le gagner que l'immoler à ma cause; peut-être enfin..... Je n'ai pas oublié la déplorable histoire de Tancrede et Clorinde, et comment, en croyant combattre un païen, le malheureux croisé tua sa maîtresse. Aussi bien, à la mollesse de l'argumentation, au défaut de systématisation dans les idées, à un certain flux de sentiment et de style, à quelques traits de colère féminine, ai-je cru reconnaître dans mon chevalier noir une femme....

J'avoue cependant que sur un point je lui garde rancune : il a l'air de croire et il dit que *je hais* tous ceux que j'attaque, tous les représentants des idées et des principes que je combats. Qu'en dites-vous, monsieur le rédacteur? Votre néophyte anonyme n'a pas été planté en bonne terre comtoise, et ne sait ce que c'est qu'un montagnard du Jura. Moi, haïr quelqu'un, grand Dieu! parce que je m'irrite de ce que je lis et de ce que je vois; parce que je qualifie, selon le degré de ma faible perception, les idées et les actes, les personnes et les choses! Autant vaudrait dire que le médecin hait le malade, parce qu'il définit la maladie. Certes, je regarde comme fort heureux et j'admire celui qui portant le *speculum* jusqu'au fond de notre ignominie, conserve sa sérénité et son flegme; quant à moi, je le déclare, je ne croirais pas vivre et m'estimerais peu, si je lui ressemblais. Et j'en appelle à vous-même, général de l'armée sociétaire, homme que l'imbécillité du siècle désespère, quel cas feriez-vous d'un soldat qui marcherait au combat en chan-

tant une priapée, portant en guise d'épée le thyrses de Bacchus, et pour cuirasse le manteau d'Épicure? A la guerre comme à la guerre, dit le vieux proverbe gaulois : quand l'ennemi vous assassine et vous outrage, est-ce le moment de lui dire, en étendant les bras : Frère, ami!

Mais, sans rien exagérer, voyons les faits, et jugeons les discours.

Si je lis les journaux, si j'ouvre une revue, si je parcours quelque brochure de l'un de nos aigles politiques, la première chose qui me frappe, c'est cette clameur de béate indignation contre les *fausses doctrines*, les *dissolvantes doctrines*, les *exécrables doctrines* qui séduisent le peuple et mettent la société en péril. Pourquoi donc n'oppose-t-on pas à ces doctrines de perversité des instructions meilleures? La vérité gouvernementale n'a-t-elle plus d'apôtres? Les hommes bien pensants seraient-ils mal payés? ou si la caisse des fonds secrets est vide? Quoi! il existe une doctrine vraie, une doctrine salutaire, une doctrine sainte et immortelle : doctrine qui n'est pas celle de la monarchie constitutionnelle, dont on ne veut plus; ni celle de la république, morte au 9 thermidor; ni celle de la légitimité, que la justice du peuple a deux fois condamnée : et cette doctrine, que tout le monde croit et que nul ne découvre, le gouvernement, loin de la chercher, la redoute, les privilégiés la maudissent d'avance et crient haro sur ceux qui en parlent! En effet, les phalanstériens ont des blasphémateurs et point de juges; les communistes, comme les chrétiens d'autrefois, sont déclarés ennemis du genre humain, probablement parce qu'ils sont pauvres de cœur autant que pauvres de biens; les égalitaires surtout sont exécrés, comme exterminateurs du privilège et contempteurs des héros et des génies. Contre ces nouveautés on a des anathèmes et des injures, mais point de raisons. Pourquoi donc les prêtres vieilliss des religions déchues, pourquoi les docteurs fossiles de la *pure morale*, et de la *saine philoso-*

phie, et de l'*impérissable droit*, dédaignent-ils d'entrer en lice et de concourir avec nous pour le salut du peuple et la gloire de Dieu? Pourquoi les Guizot, les Cousin, les Villemain, et leurs innombrables pensionnaires, au lieu de batailler pour des portefeuilles et des places, refusent-ils de se mettre en quête de l'ordre nouveau, et d'étudier la vraie discipline des nations?

Je cherche dans les nombreuses catégories de la gent officielle, je parcours du haut jusqu'en bas l'échelle hiérarchique des corporations et des fonctionnaires; je trouve partout des hommes qui mangent et qui déclament, mais pas un qui médite et qui pense. Quels sont ceux en effet qui travaillent à éclairer le peuple et à débrouiller le chaos des sciences sociales et philosophiques? Sont-ce nos philosophes, avides, impudiques et pyrrhoniens? sont-ce nos prêtres, occupés comme aux plus beaux jours de leur histoire de fariboles indulgenciées, ayant pour toute science sociale la *charité chrétienne*, comme si le précepte de charité était une loi d'organisation politique? sont-ce nos magistrats, ces continuateurs stoïques de toutes les lâchetés, de toutes les bassesses, de toutes les folies des parlements? sont-ce nos académiciens, si rétrogrades, si courtisans, si niais; sont-ce nos journalistes, ces petits tyrans de l'opinion, dont le nom seul suffit pour exciter le rire? sont-ce nos députés, ces prétoriens du régime constitutionnel, vendeurs de ministères et de fonds secrets? est-ce le gouvernement enfin, le plus hypocrite, le plus pervers, le plus dévorant, le plus antinational qui fut jamais?

Il faut le reconnaître; c'est une chose profondément anormale, un fléau pour la société, que la prédication et l'enseignement passent des instituteurs légitimes à des hommes sans mission et sans autorité; que moi, pauvre industriel, qui ne suis ni député, ni magistrat, ni académicien, ni journaliste, ni prêtre; qu'un monsieur Considérant, capitaine d'artillerie, qui devrait être à ses canons, ou diriger une usine, ou desservir un chemin de fer;

qu'un Boyer, qui aurait pu vivre de sa mise en pages sans s'inquiéter d'organisation et de prud'homie; que tant d'autres enfin qui ne font pas leur métier et se mêlent de ce qui ne les regarde pas, nous nous occupons de refaire le monde, et soyons si hardis que de toucher à la main de justice et au bâton de commandement? Mais à qui la faute encore une fois? N'est-elle pas à ces *pasteurs des peuples*, comme disait le bon Homère, qui nous font paître sans pain et sans travail; à ces administrateurs bureaucrates, ensevelis dans leurs papiers, incapables même d'organiser les fêtes du monopole et de ranger des lampions; à ces juges, qui ne semblent établis que pour condamner des vagabonds et écouter des avocats; à ce clergé sans doctrine acquise¹, à ces savants qui ne savent rien de ce qu'il nous importe le plus de connaître; à tous ces endormeurs de la presse politique, qui veulent enchaîner le géant aux cent bras sous une toile à prendre des papillons? — Remue-toi donc, Briarée!

Et cependant, voyez comme la malveillance de nos bourgeois juste-milieux s'accroît tous les jours et s'encourage; comme l'avidité du monopole marche plus enfrontée; comme le pouvoir et ses complices donnent l'es-sor à leurs projets contre-réformistes. — N'ayons pas

¹ Un prêtre aussi éclairé que pieux me disait : « Pourquoi nous persécutez-vous? Nous sommes environnés d'un cercle de feu : nous ne pouvons exprimer une pensée politique sans être aussitôt accusés de cabale et d'intrigue; le souvenir de notre ancienne puissance nous rend suspects à toutes les opinions, et nous confine dans nos cérémonies. » — « Il faut, lui dis-je, revenir aux antiques traditions; il faut continuer l'œuvre de la première Eglise, et mourir, s'il est nécessaire, une seconde fois pour la charité et la justice. — Plût à Dieu, me répondit-il, qu'il ne fallût que nos vies pour donner au monde l'ordre et le repos! Mais ne voyez-vous pas que loin de rallier les esprits, nous augmenterions l'incendie; qu'au lieu de martyre, nous ne recueillerions que haine et ridicule? Proletaires, nous vous avons enfantés jadis à la liberté; marchez maintenant dans votre force, et quand vous aurez vaincu, souvenez-vous de vos pères spirituels. »

Il eût pu ajouter que les hauts dignitaires ecclésiastiques, unis de vues aux hommes du pouvoir, ne permettraient jamais au bas clergé de suivre ses instincts généraux et patriotiques. Ainsi le peuple n'a plus à compter que sur lui seul....

peur, disent-ils, n'ayons pas peur; les phalanstériens sont ridicules, les communistes méprisés, les égalitaires impossibles; les derniers des saint-simoniens viennent de se perdre en s'unissant à la grande prostituée. Hourah! mort aux révolutionnaires! malheur aux vaincus!»

Et vous, apôtre d'une foi nouvelle, vous espérez faire pénétrer une étincelle du feu sacré dans ces consciences pourries et vermoulues! Qu'avez-vous obtenu depuis quinze ans, par vos révérences, vos gentilleses, vos fraudes pieuses, vos protestations de tout conserver en tout renouvelant?... Non, non, ce n'est point ainsi que l'on mène une révolution. Souvenez-vous des paroles de Danton, le lendemain du 10 août, lorsque la France insurgée demandait à ses citoyens un conseil qui sauvât la patrie: « *Il faut, s'écria Danton avec un geste exterminateur, il faut faire peur aux aristocrates.* » Et trois semaines après, les travailleurs de Maillard répondaient à la voix de Danton. Danton n'avertissait pas, il frappait. Eh bien! aujourd'hui, si nous voulons échapper à un nouveau septembre, il faut dire la vérité aux propriétaires.

Je vais, monsieur le rédacteur, examiner rapidement, en les ramenant à un petit nombre de chefs, les critiques de votre anonyme. Vous avez profité de la défense, vous entendrez la réponse: et je compte sur votre loyauté pour en informer vos lecteurs, et tous ceux en général que ces débats intéressent.

THÉORIE DE LA PROPRIÉTÉ.

1. — Résumé des faits.

Pour juger la propriété, il faut d'abord la connaître.

On lit dans *le Constitutionnel* du 14 novembre:

« Il n'est bruit à Paris que de la spéculation qui vient d'enrichir en quelques jours un des hommes à idées de cette capitale.

» M..., que ses spéculations de 1838 avaient ruiné complètement, a passé avec tous les boulangers un marché pour accaparer leur braise; il a fait en même temps avec les marchands charbonniers un traité à 30 pour 100 de bénéfice.

» Les deux transactions sont faites pour douze ans, et assurent par année un bénéfice de 250,000 fr.

» La maison de Mal... frères, qui avait aidé M... de ses fonds pour cette opération, vient, dit-on, de la racheter de lui au prix d'un million payé comptant. »

En lisant cet article, qui n'a point été démenti, et qui n'a suggéré à messieurs du journalisme aucune réflexion, que de Parisiens ébahis se sont écriés: Ah! si cette idée m'était venue!... Quel bonheur d'avoir, une fois dans sa vie, une idée!... Ce que c'est qu'une idée!...

Ou j'entends mal la signification du terme français, ou c'est bien là un acte de propriété, et de la plus légale propriété. Le boulanger n'est-il pas maître de sa braise? n'est-il pas maître de la vendre à qui il veut, aussi cher qu'il peut? Le commerce n'est-il pas libre? Et cependant à ce simple récit la conscience se soulève; il n'est pas un cœur d'honnête homme qui ne soit révolté.

Tous les jours on parle de poursuites exercées ou à exercer contre les adversaires de la propriété. J'ai toujours eu frayeur des procès politiques, je hais le scandale